

Rencontre annuelle ADEM pastoralisme et DFCI

Organisation de la DFCI en Drôme

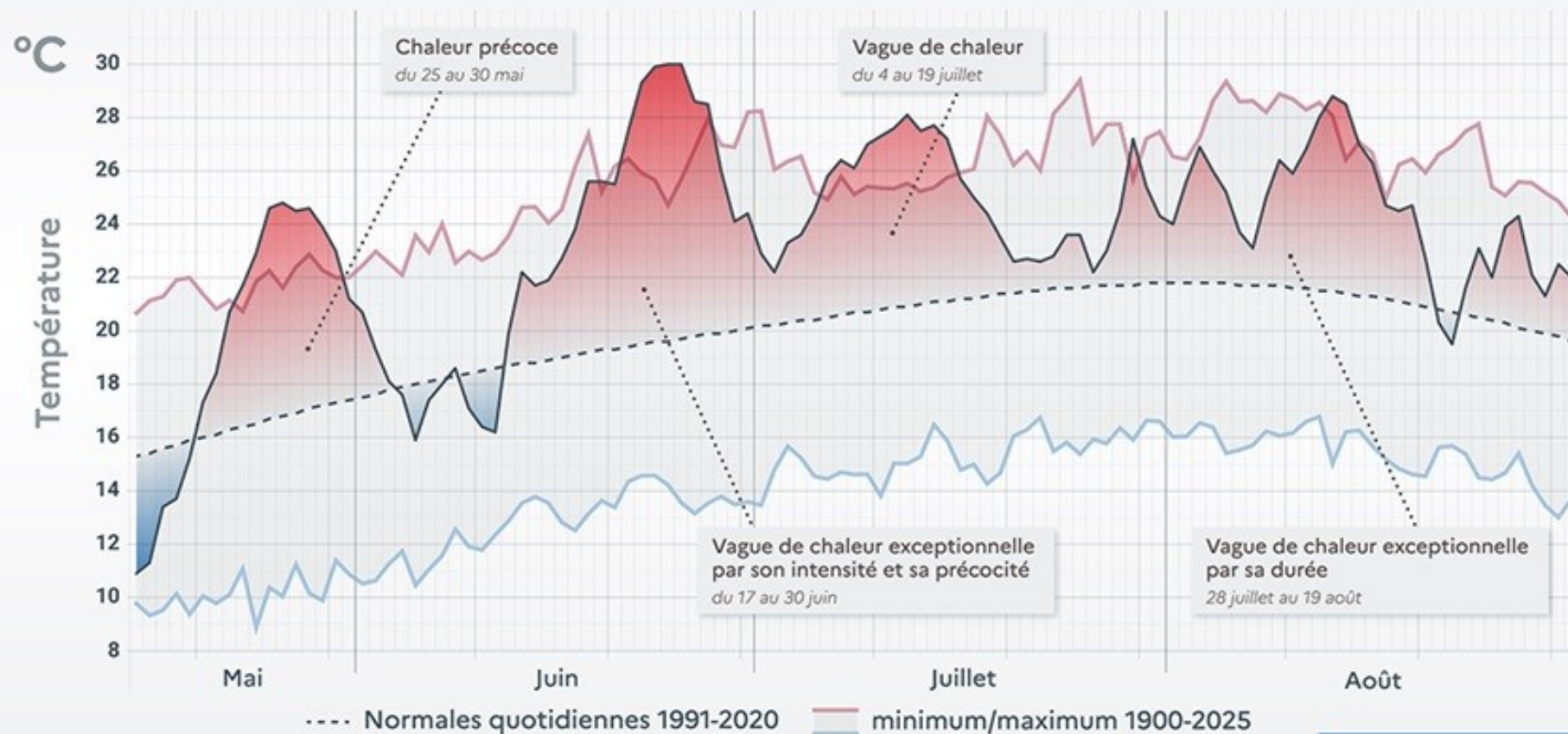
25 septembre 2026

CONTEXTE

ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES* EN FRANCE DEPUIS LE 15 MAI 2026



des températures largement au-dessus des normales

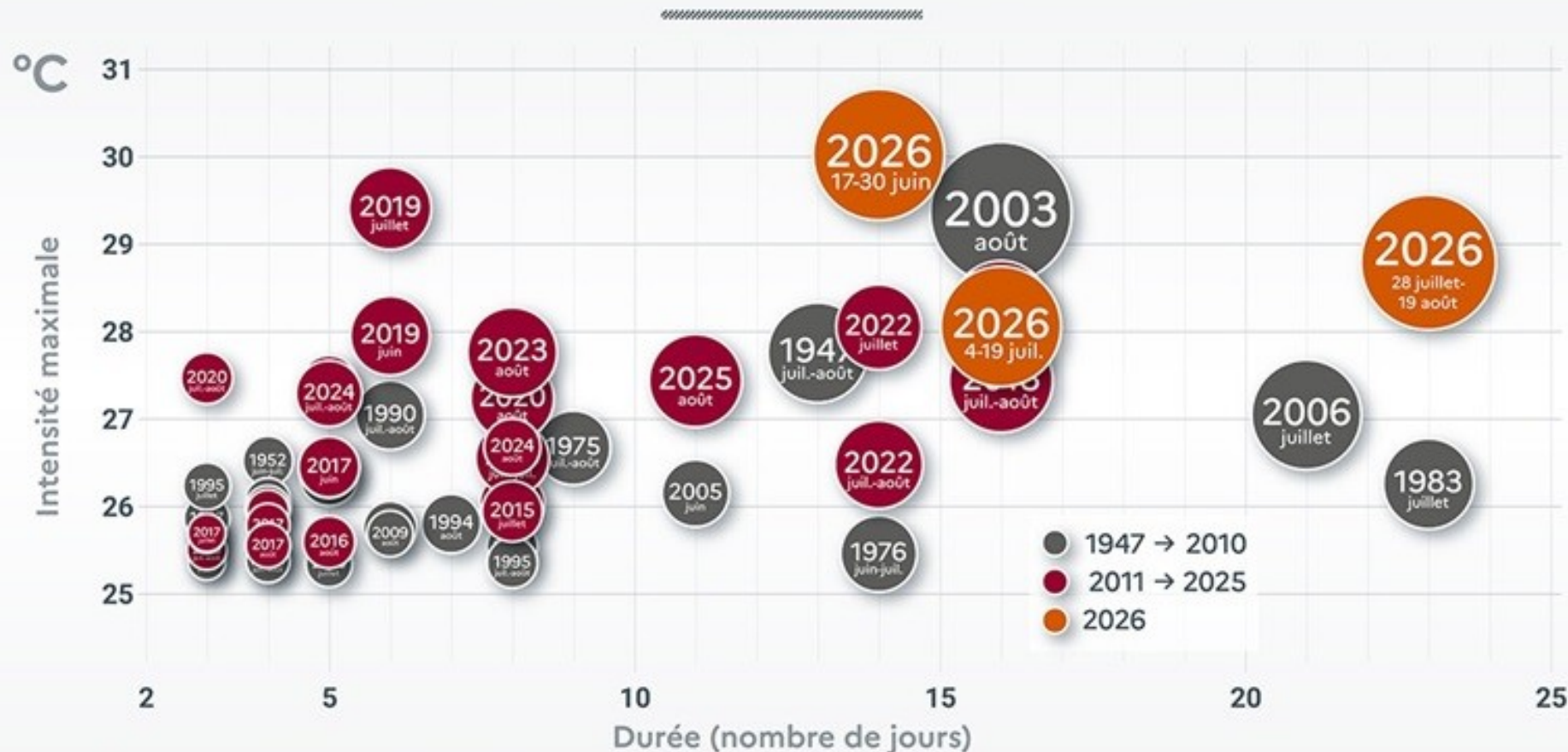


* indicateur thermique 30 stations, moyenne des températures de 30 postes, de jour comme de nuit

LE NOMBRE DE VAGUES DE CHALEUR S'ACCÉLÈRE DEPUIS LES ANNÉES 2000



Sur les 54 vagues de chaleur recensées depuis 1947 à l'échelle nationale :
25 ont eu lieu entre 1947 et 2010, 29 ont eu lieu depuis 2011.



Chaque bulle représente une vague de chaleur.

- Plus **la bulle est haute**, plus l'épisode était **intense** (température maximum atteinte).
- Plus **sa taille est importante**, plus l'épisode était **sévère** (chaleur accumulée sur l'ensemble de l'épisode).

OBJECTIFS

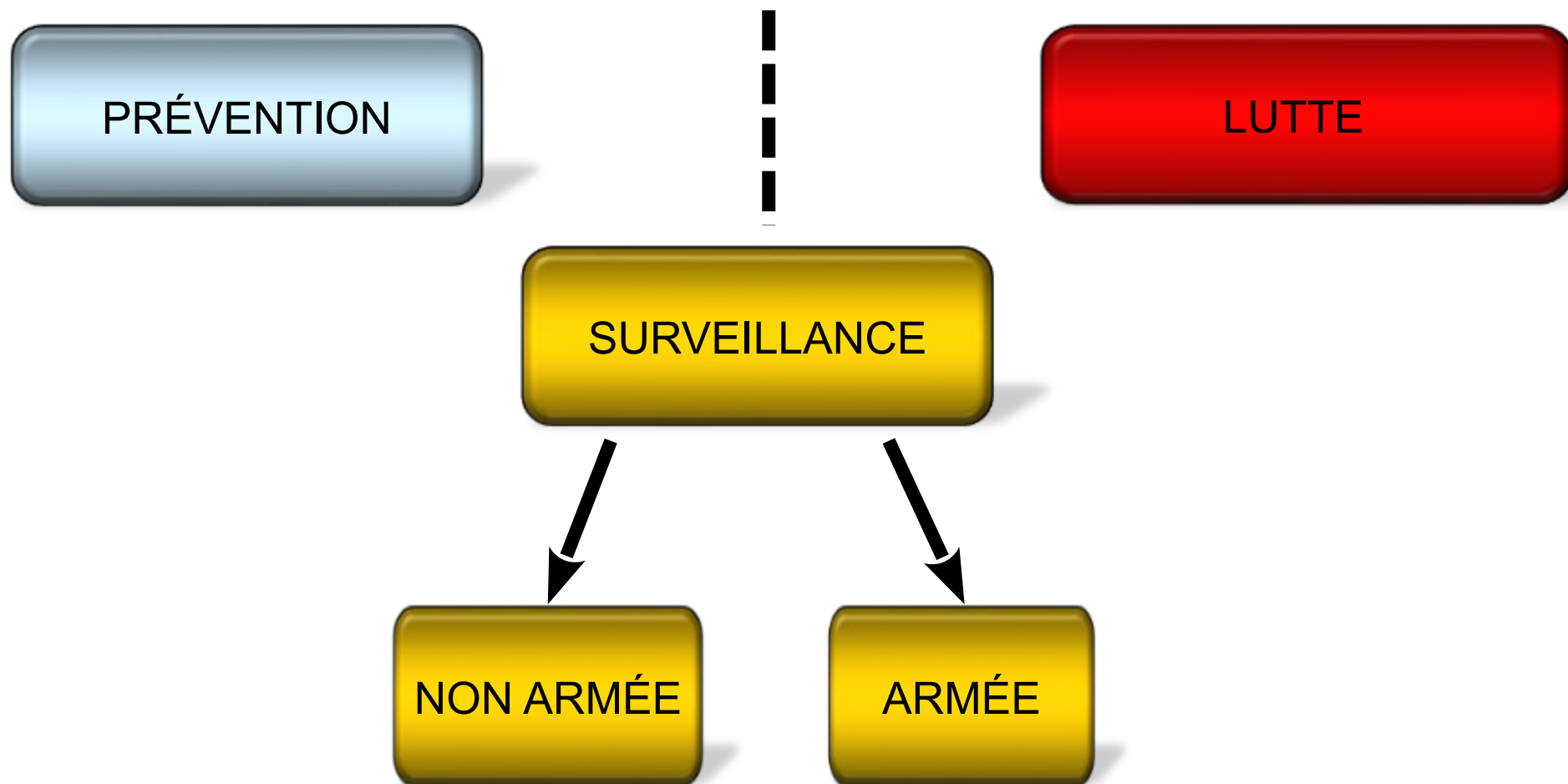
Stratégie nationale et Plan départemental :

- **la diminution du nombre de départs de feux de forêts,**
- **la réduction des surfaces brûlées,**
- **la limitation des conséquences des incendies.**

Attaque des feux naissants

= intervenir le plus rapidement possible avec de gros moyens

DÉFENSE DES FORETS CONTRE LES INCENDIES (DFCI)



ORGANISATION ADMINISTRATIVE LA PRÉVENTION

Plan Départemental de Protection de la Forêt Contre l'Incendie (PDPFCI)

Il planifie sur 10 ans la politique de prévention et de gestion du risque d'incendie de forêt, il comporte un plan d'actions.

Il s'inscrit dans un aménagement global du territoire intégrant la forêt, mais aussi les zones urbaines, agricoles et naturelles.

PDPFCI

Le programme d'action comprend 10 actions :

Objectif	Action
Actions visant à réduire le nombre de départs de feux	1. Réviser l'Arrêté Préfectoral sur l'emploi du feu
	2. Poursuivre l'information du public
	3. Poursuivre la formation des élus
	4. Redéfinir les missions et l'organisation du dispositif de patrouille
	5. Animer le réseau brûlage dirigé
Actions visant à limiter l'extension des feux	6. Normaliser et entretenir les équipements de DFCI
Actions visant à limiter la vulnérabilité des biens matériels	7. Poursuivre la prise en compte du risque dans les projets et les documents d'urbanisme
	8. Poursuivre et renforcer la mise en œuvre du débroussaillage urbain et des réseaux
Actions de connaissance et de coordination	9. Améliorer la connaissance sur les AFERPU et sur les causes des incendies de forêt
	10. Améliorer la mise à jour et le partage des données

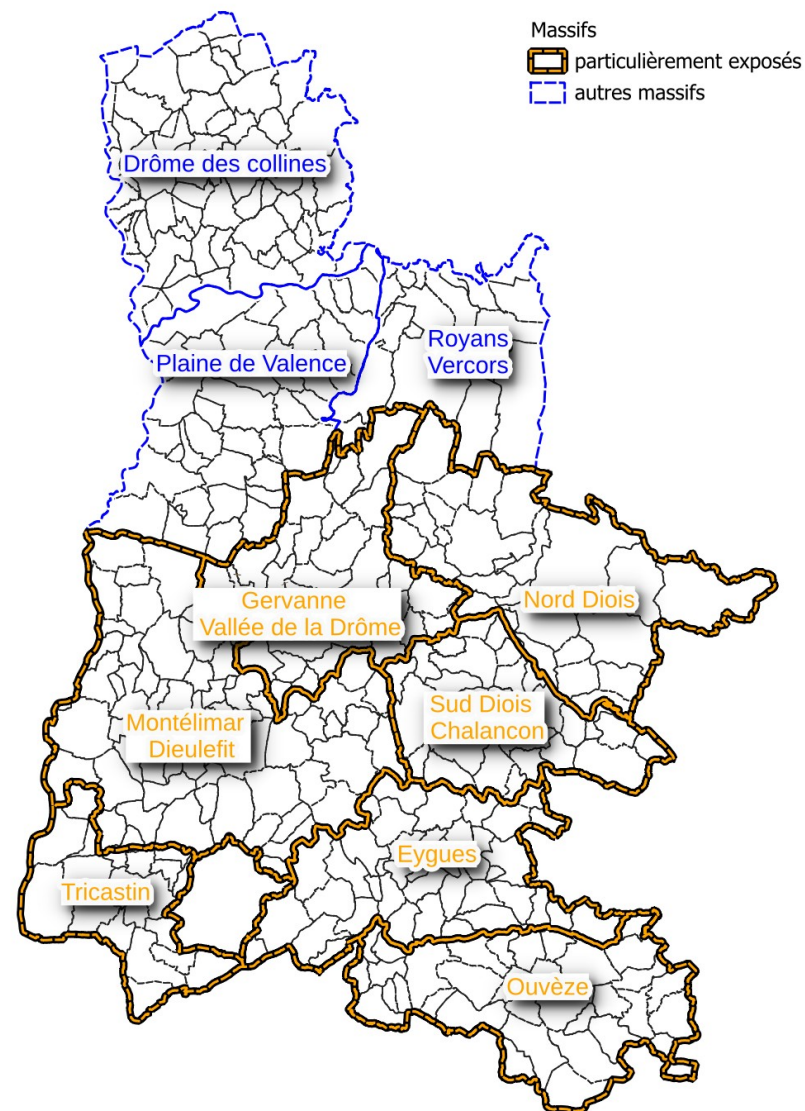
LIENS AVEC LE PASTORALISME

Le programme d'action comprend 10 actions :

Objectif	Action
Actions visant à réduire le nombre de départs de feux	1. Réviser l'Arrêté Préfectoral sur l'emploi du feu
	2. Poursuivre l'information du public
	3. Poursuivre la formation des élus
	4. Redéfinir les missions et l'organisation du dispositif de patrouille
	5. Animer le réseau brûlage dirigé
Actions visant à limiter l'extension des feux	6. Normaliser et entretenir les équipements de DFCI
Actions visant à limiter la vulnérabilité des biens matériels	7. Poursuivre la prise en compte du risque dans les projets et les documents d'urbanisme
	8. Poursuivre et renforcer la mise en œuvre du débroussaillage urbain et des réseaux
Actions de connaissance et de coordination	9. Améliorer la connaissance sur les AFERPU et sur les causes des incendies de forêt
	10. Améliorer la mise à jour et le partage des données

DÉCLINAISON EN PLANS DE MASSIFS DFCI

- Délimitation
- Diagnostic du risque incendie
- Équipements DFCI existants
- Hiérarchisation des besoins
- Volet financier : estimation des coûts, des plans de financement
- Mesures agri-environnementales : dispositions favorisant l'entretien du territoire par l'agriculture ou le pastoralisme en zone à risque.
- Documents graphiques



RÈGLEMENTS

- emploi du feu,
- brûlages agricoles,
- qualité de l'air, => site internet
- accès aux massifs forestiers, => site internet
- feux d'artifice,
- activités agricoles en été,
- brûlages dirigés,
- débroussaillage => site internet
- ...

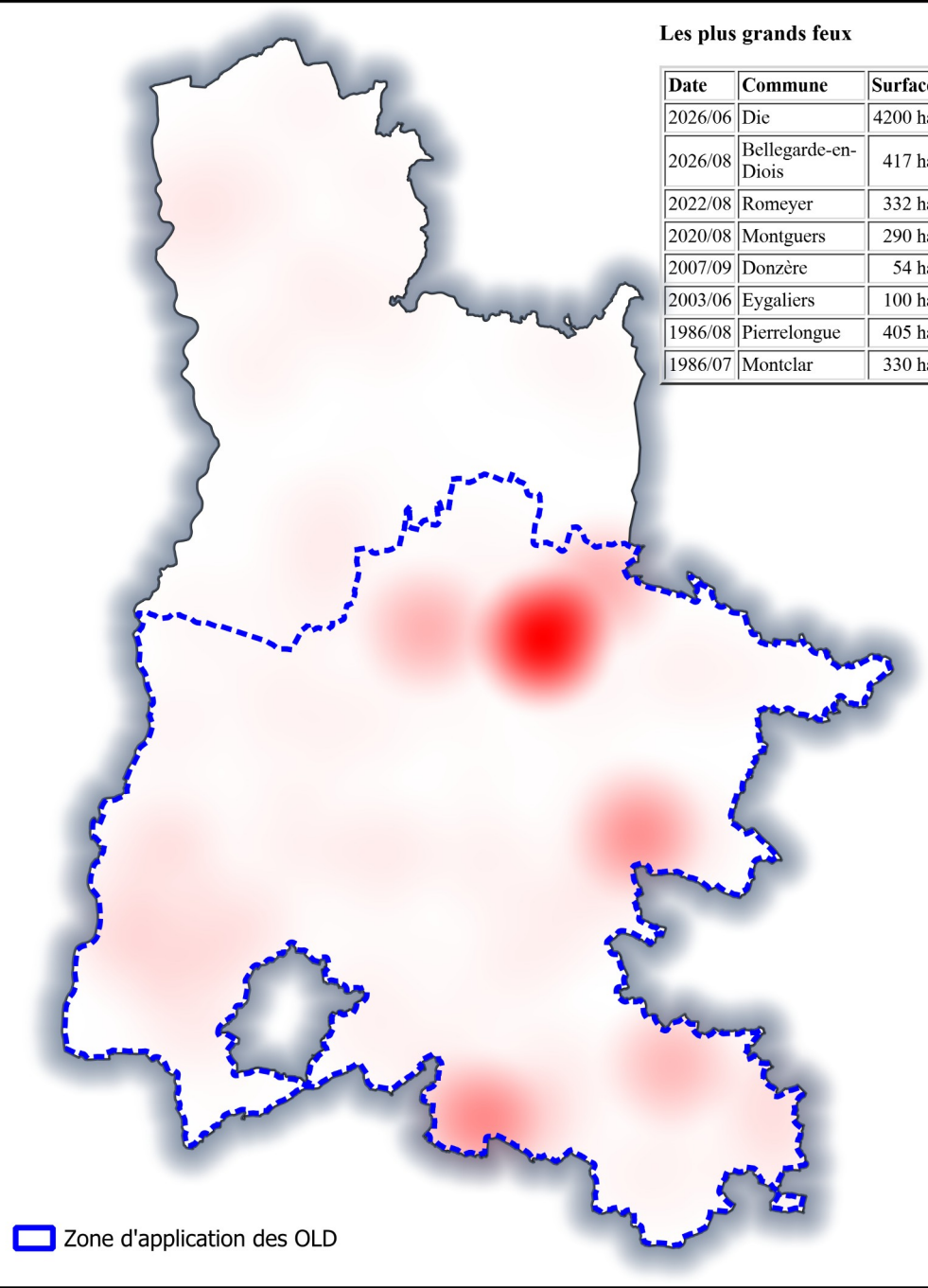
Débroussaillage obligatoire

Le débroussaillage à 50 mètres

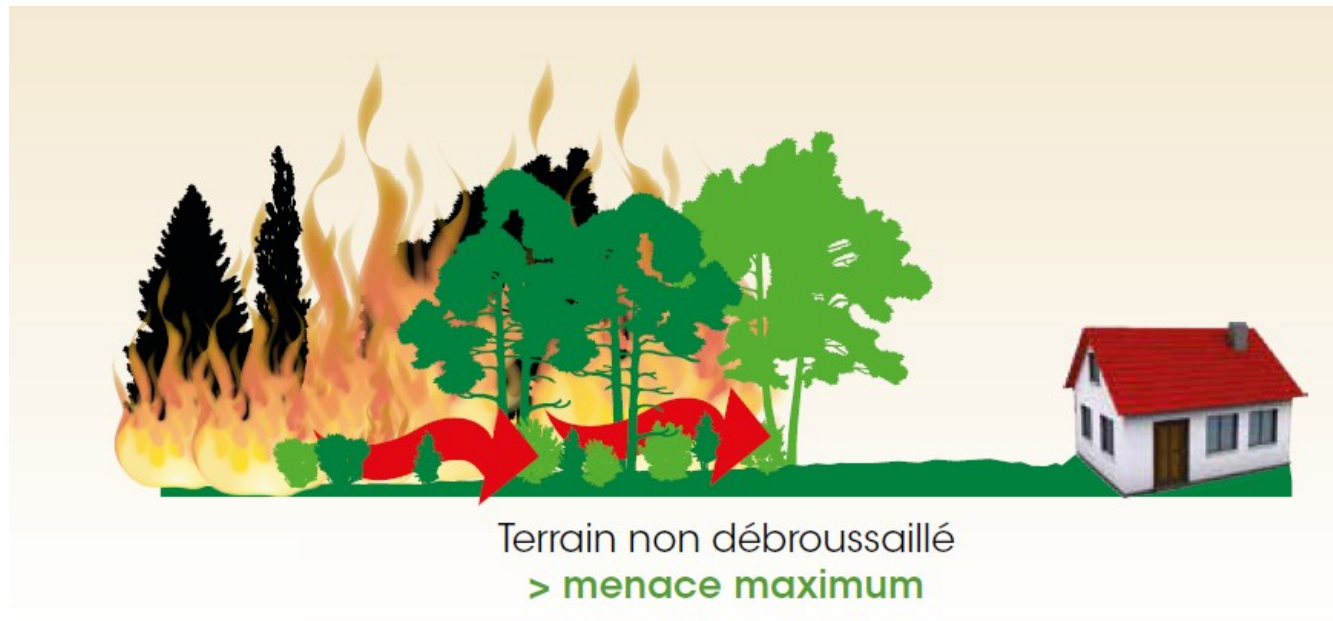
- Réduit la masse combustible,
- Crée des discontinuités,
- Maintient les radiations à un niveau supportable par le personnel de lutte.

La défense des zones habitées bien débroussaillées mobilise moins de moyens, qui sont déployés sur d'autres secteurs.

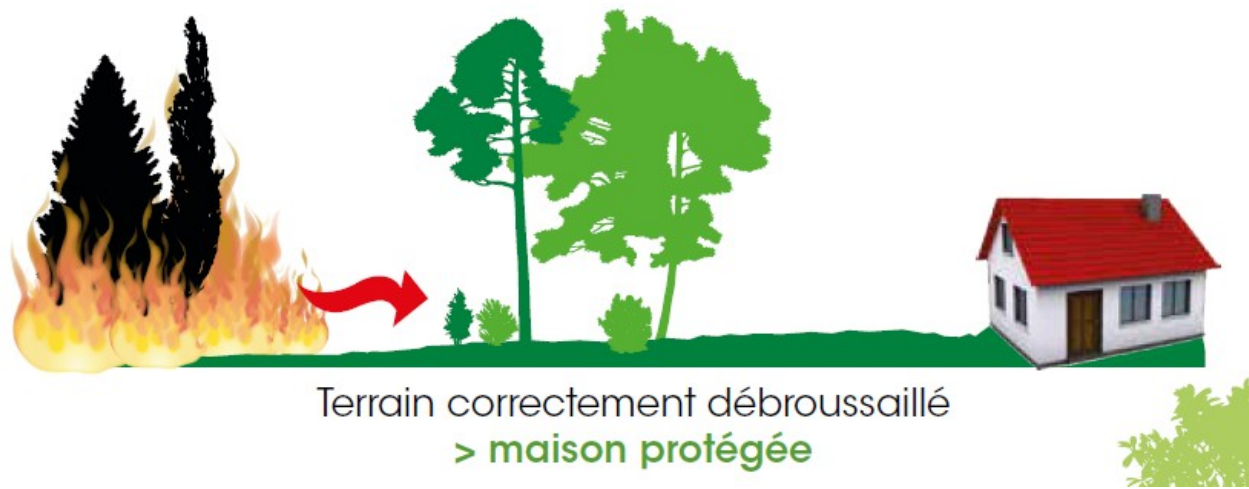
Débroussaillage 238 communes



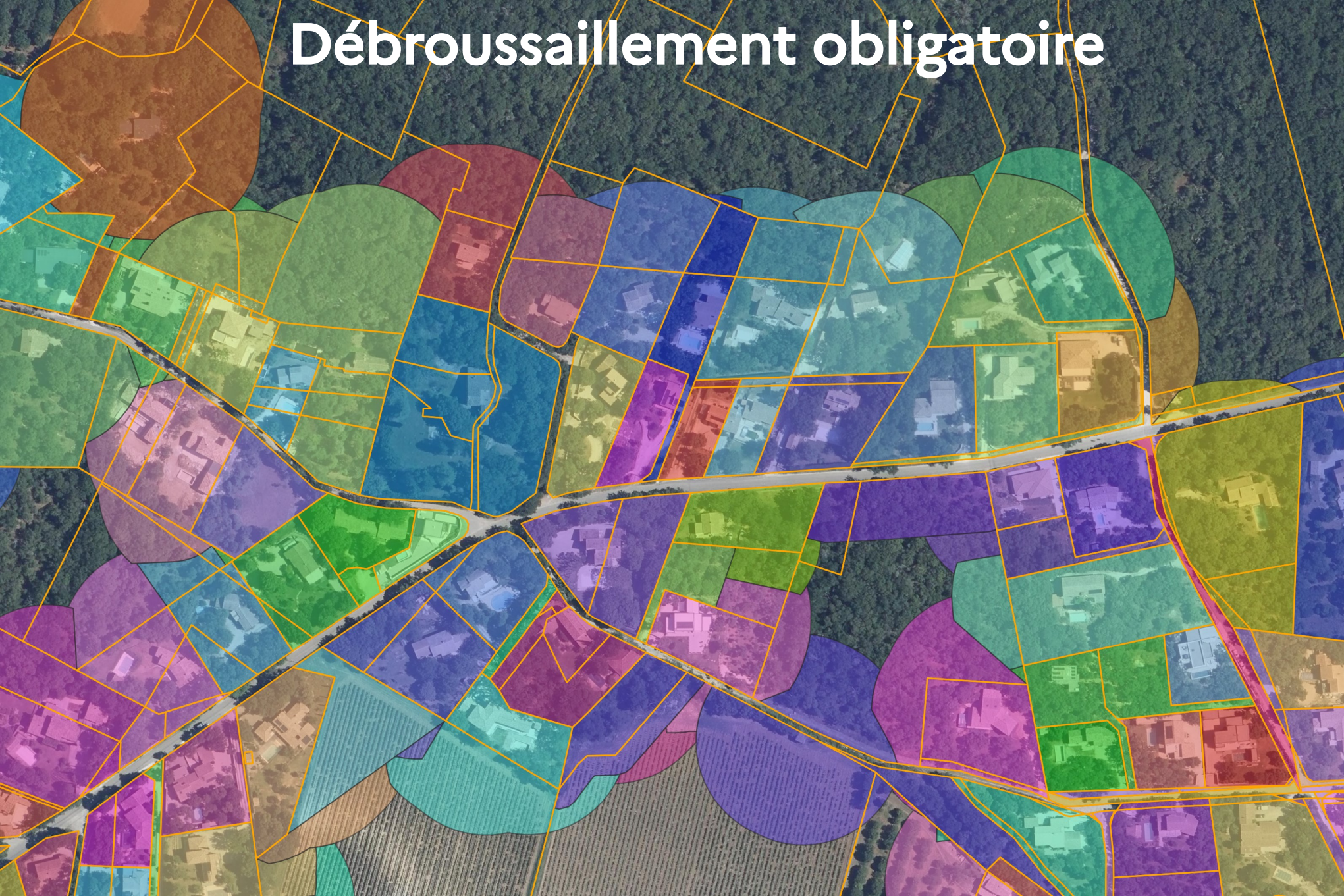
Débroussaillage obligatoire



Réduire la masse combustible

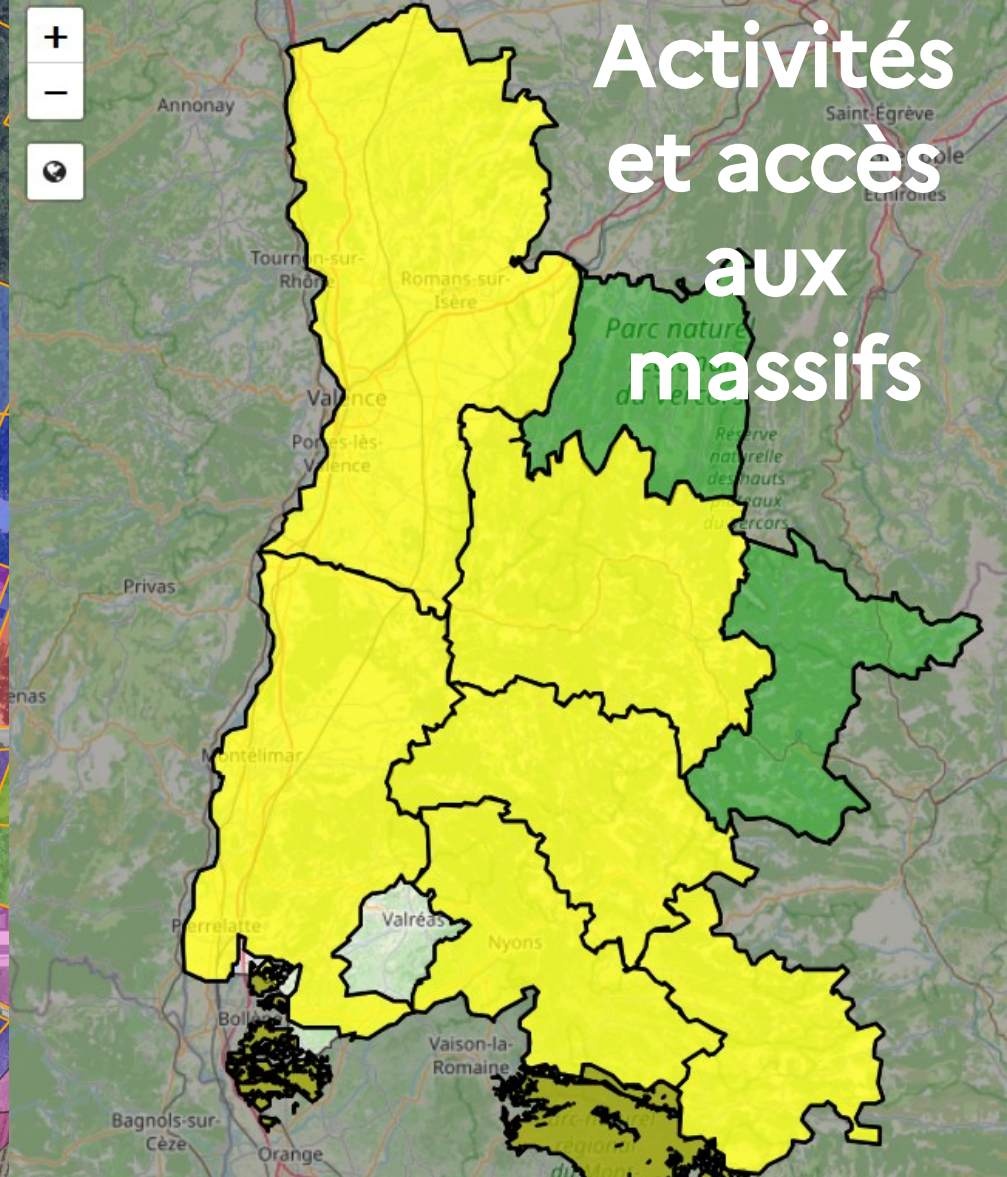
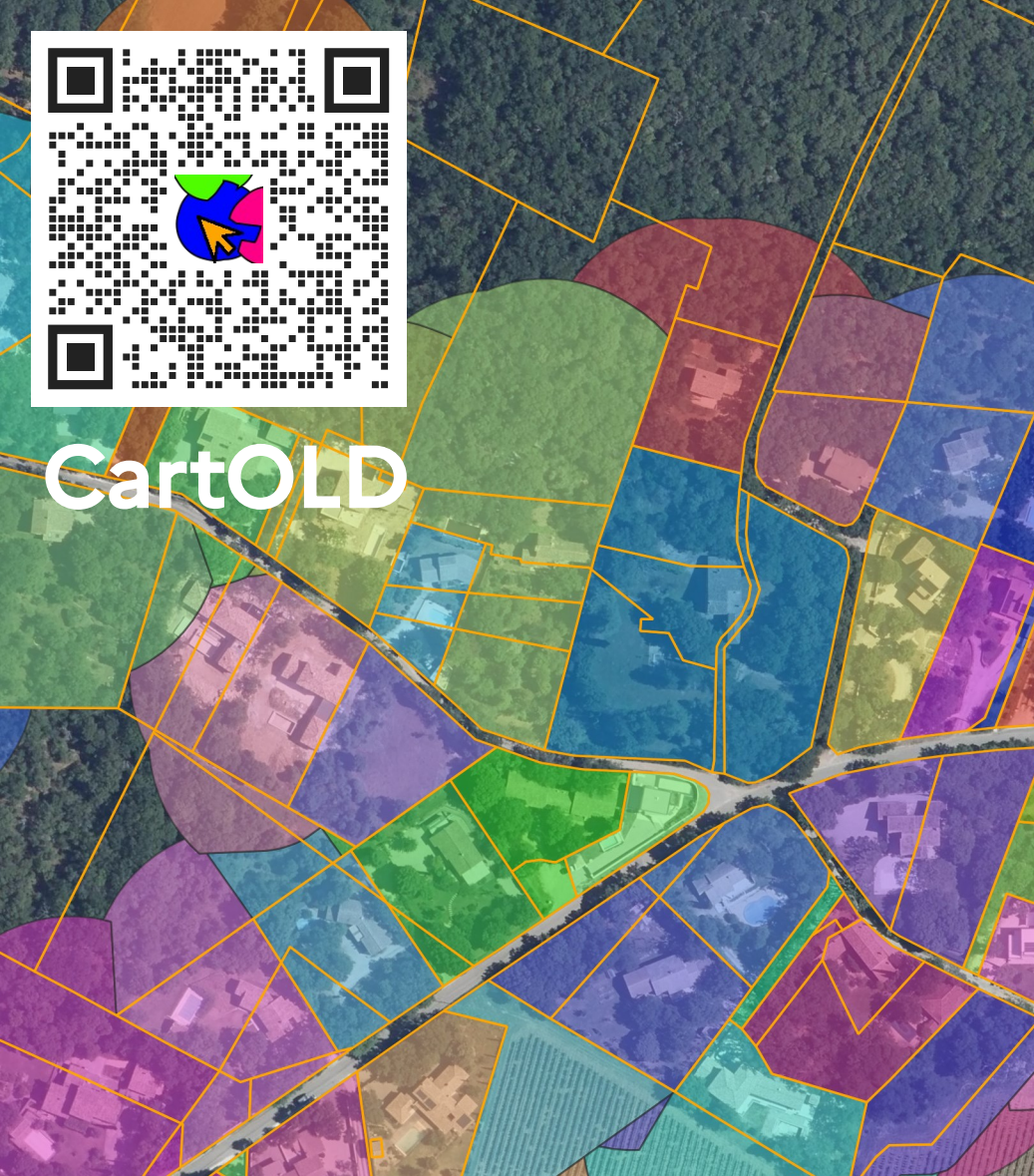


Débroussaillage obligatoire





CartOLD



Activités
et accès
aux
massifs

<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/cartOLD/>
<https://www.risque-prevention-incendie.fr/drome/>

Les équipements DFCI

pistes et points d'eau

- Animation à l'émergence de projets techniques,
- Analyse opportunité / Efficience
- Sous commission DFCI (Préfet – pilotage DDT)
- Après réception des travaux, intégration dans les bases de données opérationnelles (in fine dans l'Atlas DFCI)

Citerne enterrée

ÉQUIPEMENTS



**PISTE
DFCI**

ÉQUIPEMENTS

